

Le Réseau des professionnels de la
Paie & Finance Sociale

www.anfp-asso.fr



L'observatoire du Prélèvement à la Source

Construire

LE BILAN DU 1^{er} TRIMESTRE 2019

KIT COMMUNICATION

mm
mm
o
c
ti
ki

1^{er} bilan
Le prélèvement à
la Source



Mail pour les salariés



Objet : **LE PRELEVEMENT A LA SOURCE**

Texte :

Le prélèvement à la source est entré en vigueur le 1er janvier 2019.

L'Observatoire de l'ANFP (Association Nationale Française de la Paie) s'est rapproché de notre entreprise, afin de participer au 1^{er} bilan de cette réforme.

Si vous le souhaitez, vous pouvez participer à cette enquête, en répondant en quelques minutes au questionnaire qui est totalement anonyme. Cliquez [ICI](#)

Les résultats de cette enquête nationale seront rendus publics le 15 juillet 2019.

Nous vous remercions.

Cordialement.

La Direction

Questionnaire version papier, pour les salariés



Si vous ne souhaitez pas adresser de mails, il vous est possible de mettre à disposition le questionnaire sous format papier.

Il vous suffit d'imprimer ce questionnaire en cliquant [ici](#) ou en imprimant la page suivante.



QUESTIONNAIRE Le prélèvement à la source

COTE SALARIE

1^{er} trimestre 2019

Le prélèvement à la source est entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019. L'Observatoire de l'ANFP (Association Nationale Française de la Paie) se rapproche des employeurs, afin d'analyser et de mesurer l'impact de la réforme du Prélèvement à la Source. Ce questionnaire s'adresse à toute forme d'employeur, quelle que soit sa taille et son régime sociale.

En savoir plus sur l'ANFP : www.anfp-asso.fr

L'ANFP est une association à but non lucratif totalement indépendante.



QUESTIONNAIRE

Le prélèvement à la source – Côté salarié

1
Comment estimez vous votre relation avec l'administration fiscale au moment du passage au PAS ?

1 : pas bon / 2 : bon / 3 : très bon

1

2

3

2
Les informations relatives à la procédure de calcul de l'impôt ont-elles été suffisantes ?

oui

Non

3
L'administration fiscale a-t-elle été disponible pour vous assister dans vos démarches ?

oui

Non

4
Au moment du passage au PAS, aviez-vous une estimation précise de votre taux d'impôt ?

oui

Non

5
Avez-vous modulé votre taux d'IRPP ?

oui

Non

6
Connaissez vous les risques en cas de sous-estimation de votre taux d'IRPP ?

oui

Non

7
Estimez-vous que les informations relatives à votre situation personnelle dont dispose votre employeur sont confidentielles ?

oui

Non

8
Estimez-vous que le fait que votre employeur soit au courant de votre taux d'impôt soit de nature à rendre plus difficile votre relation notamment lors de la négociation des salaires ?

oui

Non